

## Association pour la Protection des Sites de la Couarde

Déclarée à la Préfecture de Charente Maritime sous le n° W173000779 Reconnue d'utilité publique et agrée par le Ministère de l'Environnement au titre de l'art L 141-1 du Code de l'environnement

## SAUVONS LE SEUL PIN PARASOL DE LA MALINE



futur parvis d'accueil de La Maline

- Arbre expertisé sain
- harmonieusement situé au plein centre du nouveau parvis de la Maline
- menacé d'être abattu par décision de la CdC et de la copropriété «résidence du Mail» alors qu'un projet de végétalisation est annoncé!
- contrebalance la façade austère du cinéma
- patrimoine visuel de notre village
- devrait être protégé par la prescription trentenaire (arbre de plus de 30 ans)

Nous soussigné(e)s,

Demandons que le pin parasol situé devant le parvis de La Maline à La Couarde sur Mer, de 30 ans d'âge ne soit pas abattu.

## Ce pin parasol fait partie du patrimoine de notre village.

Par sa parfaite localisation, sa prestance et son ampleur, ce pin parasol agrémente l'imposante façade bétonnée de La Maline et apporte naturellement un équilibre végétalisé et esthétique agréable à l'œil.

Demandons donc que ce pin parasol soit conservé et intégré au plan d'aménagement et d'arborisation du parvis de La Maline.

Nom:	
Prénom:	
Ville:	
Date:	signature

à retourner par mail ou courrier à l'adresse de l'APSC